



Commune de CONGY
2 Rue du Colombier
51270 CONGY
Tél : 03.26.59.31.05
Email : mairiecongy@wanadoo.fr

**Avis d'Enquête Publique sur la révision du Plan Local
d'Urbanisme (PLU) de la Commune de CONGY**

Par arrêté n° 07/2025 en date du 19/05/2025 le maire de la commune de Congy a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du PLU.

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 33 jours, du 10/06/2025 (ouverture à 9h00) au 12/07/2025 (clôture à 12h00) dans la commune Congy.

Monsieur Thierry MALVAUX (Lieutenant-Colonel de l'Armée de terre, en retraite) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Edouard SYGUT (Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en retraite) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne.

Les pièces du dossier de la révision du PLU et le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Congy pendant toute la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le public pourra prendre connaissance du dossier à la mairie de Congy et/ou sur le site <https://www.marne.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets-consultations/Enquetes-publiques/Enquete-publique-Urbanisme>.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur le registre papier ouvert à cet effet à la mairie de Congy
- par courrier postal à l'attention de monsieur le commissaire enquêteur Mairie de Congy, 2 rue du Colombier, 51270 Congy
- Par courriel à l'adresse mail suivante : mairiecongy@wanadoo.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Congy dès la publication du présent arrêté.

Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie de Congy, 2 Rue du Colombier, 51270 Congy, aux dates et heures suivantes :

- le 10/06/2025 de 9h00 à 12h00
- le 21/06/2025 de 14h00 à 17h00
- le 12/07/2025 de 9h00 à 12h00

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport, des conclusions motivées et l'avis du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la mairie de Congy aux jours et heures habituels d'ouverture.

Au terme de l'enquête publique, le projet de révision du PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal de Congy.

L'autorité compétente en charge de la révision du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la commune de Congy.

Le Maire de Congy,
Jean-François MOUSSY

